



RCS : CAHORS

Code greffe : 4601

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CAHORS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1989 B 00121

Numéro SIREN : 350 991 006

Nom ou dénomination : ALBAREIL QUERCINOX

Ce dépôt a été enregistré le 27/03/2015 sous le numéro de dépôt 530

ALBAREIL QUERCINOX
Société à responsabilité limitée
Au Capital de 40 000 €
Siège Social : Zone Artisanale
46200 LA CHAPELLE AUZAC

Rapport du commissaire aux comptes
sur la transformation
de la SARL en société par action simplifiée

CL EXPERTISE
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale d'Agen
26 Rue Victor Michaut – BP 181

47304 VILLENEUVE SUR LOT CEDEX

Rapport du commissaire à la transformation et du commissaire aux comptes sur la transformation de la société ALBAREIL QUERCINOX, société à responsabilité limitée, en société par action simplifiée

A l'associé unique,

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application de l'article L. 223-43 du Code de Commerce, et d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L.224-3 du même code par décision unanime de l'associé unique en date du 27 février 2015, nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social, et le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission.

Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

- Les derniers comptes annuels arrêtés au 30 septembre 2014, qui n'ont fait l'objet ni d'un audit ni d'un examen limité, font apparaître un chiffre d'affaires de 1 856 127 €, en diminution de 9 % par rapport à l'exercice précédent, une perte nette de 17 627 €, en diminution au regard du bénéfice de l'exercice N - 1, des capitaux propres de 219 177 € et un endettement de 544 998 €.



Yannick LOUBIERE- Fabienne MATHIEU

Commissaires aux Comptes

Mission du commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission.

Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en terme d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des évènements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Villeneuve sur Lot, le 13 mars 2015

Le Commissaire aux Comptes
CL Expertise


Fabienne Mathieu
Associée, Mandataire social

